

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. V.

15 JUILLET et 1 AOUT 1906

Nos. 14 et 15

SOMMAIRE—Liturgie. Récentes décisions au sujet des bénédictions du Saint Sacrement—Qu'ils se débrouillent—Fleurs de la Visite Pastorale—Progrès religieux—Quelques questions sur les écoles dans la Saskatchewan et l'Alberta—La lutte des catholiques pour les écoles en Angleterre—Examens universitaires—Concours de déclamation au Collège de Saint-Boniface—Nouvelles du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré—La coiffe blanche—Les exilés de France—Ce n'est pas Mgr Taché, c'est le Canada qui passe—Une erreur grave de l'hon. M. Tarte—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

LES BÉNÉDICTIONS DU SAINT SACREMENT

RECENTES DECISIONS DE LA CONGRÉGATION DES RITES
AU SUJET DES RÉVÉRENCES.

La bénédiction du Saint Sacrement étant une cérémonie extra-liturgique, les règles n'en ont jamais été précisées avec la même netteté que pour la messe et les offices proprement dits. D'où, parmi les auteurs, d'assez grandes divergences nées des pratiques locales introduites arbitrairement.

Les questions suivantes ont été posées par le Père Procureur général des Salésiens, au sujet des révérences à faire au Saint Sacrement pendant le Salut. Les réponses rendues par la Sacré Congrégation des Rites, le 16 février 1906, sont d'intérêt général et deviendront pratiques pour toute église ou chapelle où se donnent des saluts. On fera bien de les noter dans le Cérémonial. Les voici par ordre :

I. Lorsqu'on doit fléchir les deux genoux pour adorer le Saint Sacrement (c'est-à-dire en approchant de l'autel ou il est exposé et avant de s'en éloigner), faut-il ajouter une fois à genoux, une inclination profonde de tout le corps, ou seulement une inclination de tête ?

Réponse.— On ajoute une inclination médiocre, c'est-à-dire